

Consigne : *Quand vous aurez terminé votre travail précédent (rédaction au brouillon), vous lirez cette leçon en vous aidant si possible du fichier audio, puis vous ferez les exercices n°6 page 316, n°12 et n°13 page 317. Ce travail est à rendre POUR VENDREDI 17 AVRIL.*

Il faut bien sûr savoir comment un mode se conjugue, mais il est aussi très important de savoir à quel moment on doit l'employer dans une phrase ou dans un texte.

I Conjugaison du conditionnel

1 – Le conditionnel présent

Le conditionnel présent se forme comme le futur simple à partir de l'infinitif du verbe ; on y ajoute les mêmes terminaisons que celles de l'imparfait : *jou-er + ais*.

		1^{er} groupe	2^e groupe	3^e groupe
		jouer	guérir	vivre
singulier	1^{ère} pers	je jouerais	je guérirais	je vivrais
	2^e pers	tu jouerais	tu guérirais	tu vivrais
	3^e pers	il jouerait	elle guérirait	on vivrait
pluriel	1^{ère} pers	nous jouerions	nous guéririons	nous vivrions
	2^e pers	vous joueriez	vous guéririez	vous vivriez
	3^e pers	ils joueraient	ils guériraient	ils vivraient

Remarque

Il ne faut donc pas confondre :

- le conditionnel présent : je jouerais
- l'imparfait de l'indicatif : je jouais (**attention : erreur sur le fichier audio : « il jouait », azafady!**)
- le futur simple (indicatif) : je jouerai

2 – Le conditionnel passé

Le conditionnel passé est formé de l'auxiliaire au conditionnel présent et du participe passé :

Si j'avais pu, je serais venu / J'aurais envoyé des fleurs si j'avais su que c'était sa fête.

II Emploi du mode conditionnel

Connaître l'**emploi d'un temps ou d'un mode**, c'est savoir **à quel moment on doit l'employer** dans une phrase ou dans un texte.

=> Le conditionnel est surtout employé pour signaler qu'un fait ou une action **dépend d'une condition** exprimée au passé :

condition exemple: <i>avoir le temps</i>	action qui dépend de la condition exemple: <i>venir</i>
<i>Si j'avais le temps...</i>	<i>...je viendrais te voir</i> conditionnel présent
<i>Si j'avais eu le temps...</i>	<i>... je serais venu te voir</i> conditionnel passé

Dans ce cas, on dit que le conditionnel exprime l'**hypothèse**.

=> Le conditionnel permet de présenter **une éventualité, une possibilité**.

Un suspect aurait été aperçu près de la forêt.

=> Le conditionnel sert aussi à **atténuer**, par exemple à présenter une **demande de manière plus polie**.

Je voudrais vous parler / Vous feriez mieux de rester.

=> Il peut enfin exprimer **un rêve, un souhait** ou encore **un regret**.

J'aimerais être danseuse étoile un jour. / J'aurais aimé être danseuse étoile.